

à la réparation du quai. A cause du mauvais état de ce quai, le service de transbordeur entre Sainte-Anne-des-Monts et Sept-Îles a dû cesser et, pour se rendre sur la côte nord du Saint-Laurent, il faut passer par Matane. Si nous avions aménagé Sainte-Anne-des-Monts, les habitants de la péninsule auraient pu expédier des marchandises à cette région. Si le chemin de fer avait été construit, les marchandises auraient pu y être transportées à moins de frais. Mais le gouvernement actuel a décidé qu'il ne consacrerait pas les fonds à la construction d'une voie ferrée, mais d'une route. Ensuite, cette route, au lieu d'être aménagée où elle aurait dû l'être, a été tracée hors du territoire.

Je demanderais au ministre de préciser un autre point ambigu. Une partie de ces 16 millions de dollars destinés au chemin de fer aurait-elle été affectée à quelque autre projet au Québec? C'est la rumeur qui court. En fait, l'un des collègues de l'honorable représentant, ancien membre du cabinet, a déclaré qu'on entendait aménager un port en eau profonde à Rivière-du-Loup avec une partie de cet argent. Ces questions sont fort ambiguës. Nous aimerions que le ministre les tire au clair une fois pour toute. Qu'il nous dise si la somme en question, votée par le Parlement, est toujours disponible. Qu'il nous assure qu'on pourra entreprendre ces projets. Nous voulons savoir également si la somme globale donnée à la province aux fins des routes sera affectée aux routes de cette région. Nous saurons ensuite à quoi nous en tenir.

J'ai parlé de notre réseau de chemin de fer et de la construction routière dans la partie nord de ma circonscription. J'aimerais traiter maintenant du transport aérien. Il est vrai qu'à l'heure actuelle, nous allons faire subir des réparations à l'aéroport de Gaspé. Je me reporte de nouveau au discours prononcé par le ministre des Transports le 5 août 1964. Il a déclaré alors que le ministère avait entrepris une enquête dans la péninsule afin de trouver un emplacement convenable pour un aéroport régional qui desservirait les principales villes du comté de Gaspé.

Ce n'est pas du tout un problème facile, d'après moi. L'aménagement d'un aéroport régional à l'intérieur de la Gaspésie occasionnera forcément des dépenses considérables. Il vaudrait bien mieux, à mon sens, améliorer l'aéroport de Gaspé, d'en aménager un autre à Chandler et un troisième dans la région de Sainte-Anne-des-Monts et de Cap-Chat. Ainsi, toute la partie inférieure de la péninsule serait desservie. Nous serions peut-être alors en mesure d'encourager les voyages par avion et de faciliter l'accès à toute cette région.

L'hon. M. Pickersgill: Je me demande si je ne dois pas m'excuser auprès du comité et demander à l'un de mes collègues d'agir en qualité de ministre des Transports —je ne sais pas s'il est tout à fait légal d'agir ainsi—pendant que j'irai manger l'un de ces sandwiches dont l'honorable député a parlé avec tant d'éloquence. J'espère qu'il sera d'une qualité un peu meilleure que ceux de Campbelltown.

M. Knowles: Pourquoi n'irions-nous pas tous déguster un sandwich?

L'hon. M. Pickersgill: Je ne crois pas qu'il soit obligatoire, pour quiconque, de rester ici s'il n'en a pas le désir.

M. Knowles: Quel honorable député le ministre nomme-t-il?

L'hon. M. Pickersgill: Le président du Conseil privé. Il a déjà pris son sandwich.

M. Carter: A l'exception du ministère des Travaux publics et du ministère des Pêcheries, aucun ministère fédéral n'est aussi intimement mêlé à la vie de mes commettants que le ministère des Transports. Il y a plusieurs sujets que j'aimerais traiter en ce moment, mais pour ne pas retarder indûment l'adoption des crédits, je m'en tiendrai à un seul—un sujet d'une telle importance que je manquerais à mes devoirs envers mes commettants si je ne l'abordais à la première occasion.

Avant de commencer, j'aimerais rendre hommage aux fonctionnaires du ministère des Transports, aux fonctionnaires du cabinet du ministre, aux hauts fonctionnaires et aux chefs de services de l'administration centrale ici, à Ottawa, et à l'agent régional de la Marine à Saint-Jean. J'aimerais exprimer publiquement ma gratitude pour la sympathique attention qu'ils ont portée aux problèmes que je leur ai soumis et pour leur collaboration sans réserves dans la recherche d'une solution.

Je tiens à signaler au comité et au gouvernement combien il est urgent d'améliorer le service côtier du National-Canadien dans la partie ouest de ma circonscription. La circonscription de Burin-Burgeo est composée de cinq districts provinciaux dont seulement un, le district de Burin, est accessible par voie routière, et même ce district dépend en grande partie du service côtier du National-Canadien pour le transport des marchandises. Les quatre autres districts provinciaux dépendent entièrement du service côtier du National-Canadien, non seulement pour le transport des marchandises mais aussi pour celui du courrier et des voyageurs.

• (1.00 p.m.)

De ces quatre districts provinciaux, seul Placentia-Ouest bénéficie d'un service assez